

Le mot du maire

Ce *Cusy Infos* vous présente le bilan financier à fin 2020 ainsi que le budget 2021 voté en avril. Comme pour de nombreuses communes, l'année 2020 n'était pas une année « normale » de fonctionnement pour Cusy. Elle a été impactée par la crise sanitaire et par la reprise des dossiers en cours. De ce fait, les résultats 2020 positifs dégagés, par rapport au budget primitif voté en 2019, sont à relativiser puisque les dépenses programmées n'ont pas été réalisées.

La capacité d'auto-financement de Cusy reste cependant faible pour à la fois assurer le remboursement des annuités et pérenniser des investissements sur la commune, et nous poursuivons nos efforts pour la consolider.

Au niveau fiscal, 2021 se caractérise par la progression de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui touchent déjà environ 80 % des ménages et sera effective pour la totalité des ménages en 2023. Parallèlement, la taxe sur le foncier bâti inclut désormais la part communale avec la part départementale. Le taux de cette taxe en 2021, avec une hausse contenue de 2 %, sera donc de 25,88 %, pour 25,37 % en 2020.

J'ai souhaité par ailleurs réaliser un emprunt de 500 000 € sur 20 ans, à un taux de 0,86 %, soit un remboursement annuel d'environ 27 000 €. Après étude par la Perception, ce remboursement s'intègre pleinement dans le taux d'endettement que la commune peut supporter.

Cet emprunt est uniquement dédié aux travaux d'investissement et se justifie par rapport aux travaux que nous souhaitons engager (cheminement doux route des Bauges, aire de jeux, sécurisation écoles, enrobé voirie, aménagement montée du pavé, études et aménagement carrefour centre, régularisations foncières, travaux bâtiments communaux, aménagement zone des « trois pins »...). Bien évidemment, tout ne pourra pas se réaliser en 2021 ! mais nous débuterons au moins plusieurs de ces projets.

C'est donc sur une politique financière maîtrisée que je souhaite appuyer nos choix d'actions tant en fonctionnement qu'en investissement, et cela est parfois un jeu d'équilibre complexe !

Même si je suis impatiente, comme tout un chacun, de voir les projets entrepris déjà réalisés... « *patience et longueur de temps font plus que force ni que rage* ». Nos projets avancent, au rythme qu'il leur est nécessaire, afin que leur réalisation réponde aux besoins collectifs de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et tous de profiter de l'été. J'espère que la joie des plaisirs estivaux sera au rendez-vous ! N'hésitez pas à participer au concours photo, avec pour thème la joie, organisé par la Mairie, pour prolonger ces bons moments avec une exposition prévue à l'automne.

Votre maire, Patricia Mermoz



Vie communale



Intercommunalité



Vie associative





Le budget de la commune

Compte administratif 2020

Section fonctionnement

• Dépenses	1 237 791,37
• Recettes	1 520 930,02
• Résultats 2020	+ 283 138,65
• Résultats reportés 2019	+ 20 000
• Résultats cumulés	+ 303 138,65

Section investissement

• Dépenses	270 899,17
• Recettes	427 357,73
• Résultats 2020	+ 156 458,56
• Résultats reportés 2019	+ 311 071,12
• Résultats cumulés	+ 467 529,98

Après avoir adopté le compte administratif, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'affecter **l'excédent de fonctionnement** soit + 303 138,65 € pour :

- 120 000 € en recettes de fonctionnement au compte C/002,
- 183 138,65 € en recette d'investissement au compte 1068 du budget primitif.

Le budget primitif 2021

Taux des taxes communales

En 2021, les collectivités ne percevront plus le produit fiscal de la taxe d'habitation mais une compensation de l'État suite à sa suppression progressive jusqu'en 2023, date à laquelle plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale mais qui restera dû pour les résidences secondaires.

De fait, la taxe foncière sur le bâti perçue par la collectivité comprend désormais la part communale à laquelle s'ajoute la part départementale. Compte tenu de la situation financière, le conseil municipal a décidé de limiter l'augmentation du taux d'imposition à 2 %. On notera que les taux communaux se situent toujours en dessous de la moyenne des communes du département.

Taxes	Taux communaux votés en 2021	Produits fiscaux attendus en 2021	Taux communaux moyen départemental en 2020	Taux communaux moyen national en 2020
Taxe sur foncier bâti (incluant commune + département)	25,88 % (25,37 % en 2020)	473 086 €	28,06 %	33,65 %
Taxe sur foncier non bâti	63,73 % (62,48 % en 2020)	29 634 €	66,52 %	49,79 %
Allocations compensatrices	-	169 863 €	-	-

Ainsi, pour 2021, le produit fiscal attendu s'élève à **502 720 €** auxquels s'ajoutent des allocations compensatrices, soit un total de 672 583 €.

Au cours de la séance du 7 avril, le conseil municipal a adopté à la majorité le Budget Principal et les deux budgets annexes : Chaufferie bois et le Centre de loisirs du Trouset.

Le montant total s'établit à **3 345 117 €**, équilibrés en dépenses et en recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.

Budget primitif	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	1 564 875,00	1 351 935,00
Budget chaufferie bois-énergie	41 087,00	512,00
Budget centre de loisirs	386 708,00	-
Totaux	1 992 670,00	1 352 447,00



Budget primitif principal

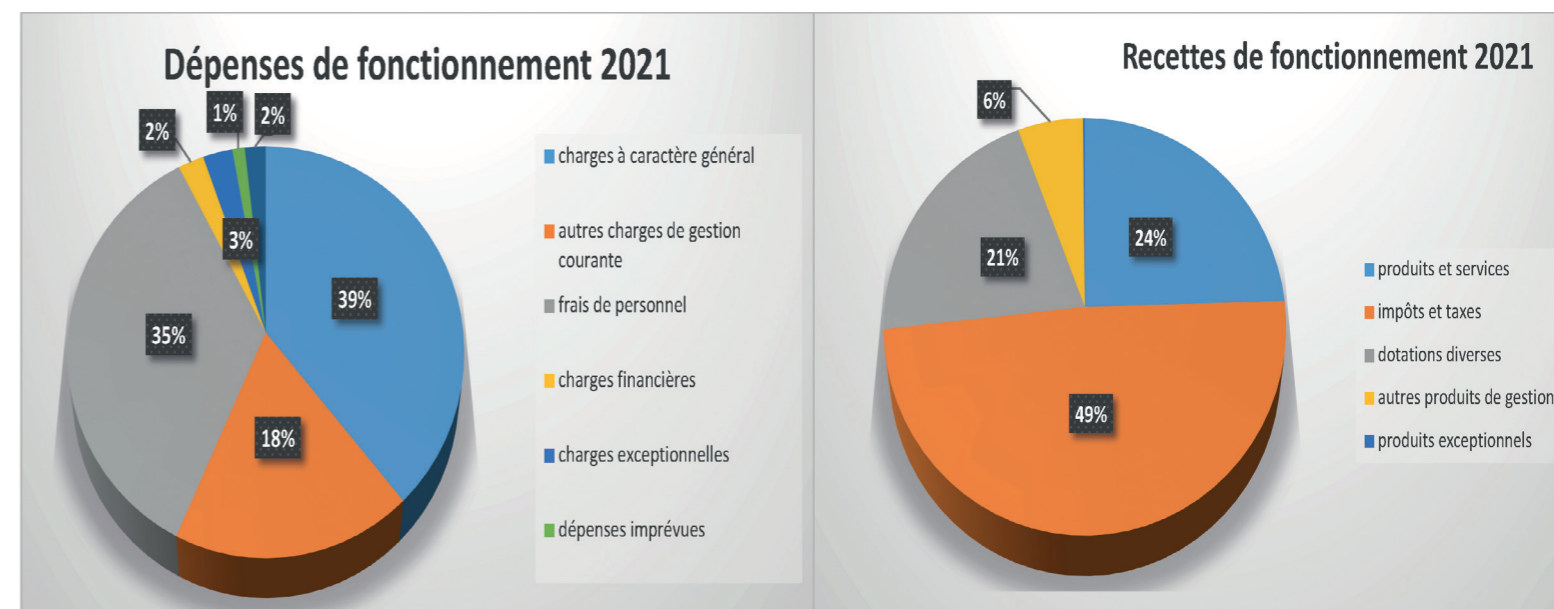
Prévisions des dépenses de fonctionnement 2021 : 1 564 875 €

La section fonctionnement couvre l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la commune et qui sont appelées à se renouveler régulièrement.

• Charges à caractère général	607 883,00
• Autres charges de gestion courante	280 465,00
• Frais de personnel	552 880,00
• Charges financières	35 808,00
• Charges exceptionnelles	41 314,00
• Dépenses imprévues	17 460,00
• Virement section investissement	29 065,00

Prévisions des recettes de fonctionnement 2021 : 1 564 875 €

• Produits et services	383 958,00
<i>(recettes liées à l'activité, refacturation personnel mutualisé avec le SIPRES (école maternelle) et aux budgets annexes, report excédent fonctionnement 2020)</i>	
• Impôts et taxes	763 147,00
<i>(dont 502 720 € taxe foncière bâti/non bâti)</i>	
• Dotations et subventions diverses	325 240,00
<i>(dont 111 340 € dotation forfaitaire de l'État)</i>	
• Autres produits de gestion (loyers)	90 030,00
• Produits exceptionnels	2 500,00



La section investissement 2021 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 351 935 € :

- Les dépenses d'investissement en 2021 concernent les projets à venir.
- Les recettes d'investissement sont constituées par l'excédent d'investissement reporté, l'excédent de fonctionnement, l'emprunt réalisé ainsi que diverses taxes et subventions.

Budget annexe Chaufferie bois

Compte administratif 2020 (dépenses et recette réellement réalisées)

Section fonctionnement

• Dépenses	35 605,61
• Recettes	27 104,50
• Résultats de l'exercice 2020	- 8 501,11
• Résultats reportés 2019	+ 11 851,32
• Résultats cumulés	+ 3 350,21

Section investissement

• Dépenses	-
• Recettes	-
• Résultats de l'exercice 2020	-
• Résultats reportés 2019	512,00
• Résultats cumulés	512,00



Budget primitif Chaufferie bois 2021

Le budget primitif 2021 de la chaufferie bois s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 41 087,00 € et en investissement à la somme de 512,00 €.

Les recettes sont constituées principalement par la vente des calories bois et l'excédent de fonctionnement mais pour équilibrer la commune devra participer à hauteur de 10 000 €.

Les dépenses concernent principalement l'achat de combustibles pour la chaudière, les frais d'électricité, les travaux d'entretien et de maintenance de la chaudière bois.

Budget annexe Centre de loisirs du Trouset

Compte administratif 2020 (dépenses et recettes réellement réalisées)

Section fonctionnement

• Dépenses	289 953,17
• Recettes	265 788,91
• Résultats de l'exercice 2020	- 24 164,26
• Résultats reportés 2019	+ 6 789,22
• Résultats cumulés	- 17 375,04

Suite à la crise sanitaire, le centre de loisirs (cantine, garderies, mercredi, vacances scolaires) n'a pas fonctionné comme prévu.

Budget primitif Centre de Loisirs 2021 (garderies / cantine / mercredis et vacances scolaires)

Le budget primitif 2021 du centre de loisirs en section Fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 386 708,00 €.

Les principales dépenses concernent l'achat des repas de la cantine et goûters (29 %), et les frais de personnel (60 %), personnel mis à disposition par la commune, et charges diverses (11 %).

Les recettes sont constituées par la redevance du service périscolaire (garderies, repas) et accueil au centre de loisirs mercredi/vacances scolaires (50 %), les aides de la CAF (13 %), la participation des autres communes (3 %) et ne trouve son équilibre qu'avec **une participation de la commune à hauteur de 130 540 € (34 %) pris sur le budget principal.**



La commémoration de la victoire du 8 mai 1945

La commémoration a été célébrée à Cusy en comité restreint et sans public comme indiqué par la Préfecture. Mme le Maire était ainsi accompagnée de ses adjoints et quelques membres du conseil municipal, d'une délégation de quatre jeunes sapeurs-pompiers avec le porte-drapeau Yves Deletraz, ainsi que Pierre Carrier, chef du centre de secours de Cusy. Participaient également à cette cérémonie officielle, Didier Vaudaux qui représentait les Anciens Combattants avec Jean Carrier, porte drapeau.

Après avoir lu le discours de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, et déposé la gerbe aux monuments aux morts, Mme le Maire rappelait le serment de Koufra prononcé par le colonel Leclerc en mars 1941 « jurez de déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs flotteront sur la cathédrale de Strasbourg » en soulignant l'engagement et le sens du devoir des combattants de l'époque pour la libération du Pays. Elle indiquait que ce serment nous invitait aujourd'hui, dans toute situation où nous connaissons l'échec, à garder courage et espoir, et à se redresser.

Une seconde cérémonie s'effectuait ensuite autour de la stèle Gallichet, route de Bange, en hommage à Charles Gallichet, jeune résistant de 22 ans, qui, revenant des Bauges, a été abattu à cet endroit en août 1944 par une patrouille allemande. La gerbe déposée était offerte par les Anciens Combattants.

Parallèlement, l'ensemble des Jeunes Sapeurs-Pompiers célébraient aussi cette commémoration dans leur caserne, en suivant leur module engagement citoyen « Protocole et Cérémonie », en attendant de pouvoir participer l'année prochaine à la cérémonie officielle.



Bus seniors à Cusy le 10 mai



Le lundi 10 mai a eu lieu une consultation de prévention santé pour les plus de 60 ans dans les locaux de la mairie. Cette action du CIAS (centre intercommunal d'action sociale) du Grand Annecy, en lien avec le CCAS de Cusy, est gratuite.

Une infirmière et un médecin ont pris en charge six personnes, de manière personnalisée et approfondie. La consultation d'environ une heure a permis à chacun de faire un point sur sa santé : du test auditif et visuel, prise de tension, de la glycémie, santé bucco dentaires, qualité de sommeil... C'est aussi un temps d'écoute suivi d'un accompagnement : orientation vers des spécialistes si nécessaire, conseils pratiques personnalisés (exercice physique par exemple...). Une autre session devrait avoir lieu en septembre. Merci de vous inscrire au préalable en mairie.





Centre de loisirs du Trouset : infos pour les vacances d'été

Le centre de loisirs sera ouvert du mercredi 7 juillet au vendredi 30 juillet 2021. Les inscriptions se feront uniquement pendant les permanences, au restaurant scolaires, les jours suivants :

- Lundi 7 juin de 7 h 30 à 11 h et de 14 h à 18 h 40 pour les familles de Cusy, Héry-sur-Alby et Chainaz-les-Frasses,
- Jeudi 10 juin aux mêmes horaires pour les autres familles,
- Mercredi 16 juin pour tous.

Le programme des vacances sera disponible à partir du 1^{er} juin 2021 (sur le site de la mairie).



PLUS D'INFOS : www.cusy.fr

Elections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin, au foyer communal, de 8 h à 18 h (bureaux 1 et 2).

Animation par le Club de foot pendant la pause méridienne à l'école

Le club de foot du Chéran intervient bénévolement chaque lundi après la cantine à la pause méridienne à l'école élémentaire. Les activités proposées tournent autour du ballon rond : 1, 2, 3 soleil, épervier, pénalty, le tout avec un ballon...



Nettoyage de printemps

Le samedi 3 avril dernier s'est déroulée l'opération « Nettoyage de printemps ! » proposée par la Commission environnement. Près de 45 volontaires, tous âges confondus, ont parcouru la commune, par secteur, pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature (mégots de cigarette, masques, plastique, carcasse de voiture...) : près de 8 m³ de déchets ont été récoltés dans la bonne humeur malgré le soleil capricieux ! Un grand merci à tous les participants !



Nettoyage des abords du chalet du Trouset



Le dimanche 11 avril 2021 au matin, vingt-cinq bénévoles investis dans l'entretien de notre commune se sont donnés rendez-vous pour nettoyer les abords du chalet du Trouset. « Couper, scier, ranger le bois pour l'hiver... faire table propre tout autour du chalet » était la devise du jour. Merci pour cette initiative bénévole, ce partage de savoir-faire et de bonne humeur.

Rappel : l'accès au chalet est strictement interdit aux véhicules, sauf autorisation spéciale.

Dites Stop à la pub !

Vous ne lisez plus les prospectus ? Adoptez le « Stop Pub » et économisez 40 kg de déchets par an ! Dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets, le Grand Anancy met à disposition des habitants des trente-quatre communes un autocollant « Stop Pub » gratuit à poser sur votre boîte aux lettres ! À venir récupérer au secrétariat de la mairie. Rassurez-vous, le « Stop Pub » ne vous empêchera pas de recevoir Cusy Infos ni le magazine L'Agglo & Vous !



Un arbre, un habitant !

La Commission environnement s'est engagée dans le projet de territoire n° 28 : planter un arbre par habitant à l'horizon 2050... Nous avons passé une première commande d'une trentaine de végétaux.

Nos objectifs sont les suivants :

- Valoriser des parcelles communales, aménager le paysage,
- Favoriser et préserver la biodiversité,
- Conserver un patrimoine génétique en plantant des variétés anciennes et locales d'arbres fruitiers,
- Stocker du CO² pour limiter le réchauffement climatique : les arbres et le sol sont de véritables puits de carbone,
- Réaliser des animations, chantiers participatifs pour la plantation et la taille, espaces d'échanges, lien social, etc.

Des végétaux ont d'ores et déjà été plantés dans le jardin de la mairie et à la caserne des pompiers, avec la participation des membres de la Commission environnement. Rendez-vous à l'automne pour le prochain chantier. Dès l'automne, ce dispositif sera étendu aux particuliers.

PLUS D'INFOS : www.cusy.fr





Le Tétrás Libre

Le Tétrás Libre est le nouveau nom du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage des Pays de Savoie (CSFS). Il a pour but de recueillir, soigner, rééduquer les animaux sauvages en détresse puis de les relâcher dans leur milieu naturel. Implanté au cœur de la Savoie, le centre a un périmètre d'action couvrant ainsi les Pays de Savoie, soit la Savoie et la Haute-Savoie, ainsi qu'une partie de l'Ain. Grâce à cela, le centre participe activement à la protection de la faune sauvage et au maintien de la biodiversité. Vous trouvez un animal en détresse ? Vite, appelez le centre. Pour tout animal blessé et/ou en détresse, contactez la ligne SOS Faune Sauvage, qui vous répond au 07 83 80 05 46 (en cas d'absence, vous pouvez laisser un message vocal) ou par mail csfs.pays.de.savoie@gmail.com.



PLUS D'INFOS : <https://www.csfs-paysdesavoie.org/>



Aménagement paysager

Les agents techniques Philippe Gibert et Bastien Favennec ont réalisé un aménagement paysager avec des matériaux de récupérations et de recyclage et planté une cinquantaine de végétaux.

Droit d'expression des élus minoritaires du Conseil Municipal

Groupe minoritaire « Cusy l'esprit village »

Chères Cuséennes, Chers Cuséens, nous tenons à apporter quelques précisions et informations quant aux choix des votes de l'équipe « Cusy l'esprit village » sur certaines délibérations. Pour celles et ceux qui auront lu les comptes rendus des conseils municipaux, vous aurez noté notamment que nous avons voté contre une hausse de la taxe foncière de 2 %, non pas par démagogie, mais en nous inscrivant dans la continuité de notre document distribué au mois de février. Nous vous indiquons que jamais les communes n'avaient connu une telle baisse de leur dotation. Dans les faits, le gouvernement de l'époque n'assumant pas une nouvelle hausse d'impôts au niveau national, a décidé de faire des économies sur les communes. Cette baisse a mis à mal leurs capacités d'autofinancement, c'est-à-dire la capacité à faire de nouveaux projets, créer de nouveaux services. Il existe deux manières de compenser cette perte progressivement :

- Soit augmenter les impôts locaux d'année en année pour tenter de redonner des marges de manœuvre sans réellement y parvenir. La majorité actuelle a pris le parti d'augmenter de 2 % pour la deuxième année consécutive, la taxe foncière alors que l'inflation a été de 0,5 % en 2020 (source INSEE).
- Soit doter la commune de nouveaux revenus, ce que nous nous apprêtons à faire avec le projet des Bruchets dont nous avons expliqué les bénéfices dans le document que nous vous avons distribué en février.

Nous continuons à penser que Cusy doit développer ses autres sources de revenus, par l'acquisition de surfaces commerciales mises en location (450 m² sur le projet des Bruchets) et se battre pour récupérer les attributions de compensation versées par le Grand Annecy (comprenez les dotations) liées aux compétences portées par la commune comme le centre de loisirs, etc.

Bien à vous (suivez nous sur Facebook – groupe « Cusy l'esprit Village »).

Un point sur les travaux dans Cusy

- Les travaux d'assainissement, route de Chainaz sur le hameau de Bellegeois, ont démarré. Un réseau d'environ 900 ml connectera vingt-trois habitations. Les travaux sont prévus de mai à début septembre.
- Une campagne de goudronnage des voiries a débuté sur certains secteurs de la commune. Merci de votre compréhension.
- Suite aux intempéries du 16 mai dernier, la voirie et le réseau pluvial ont subi des dommages, ce qui a nécessité des travaux de curage et de nettoyage.



La brasserie solidaire du pont de l'Abîme

La mairie de Gruffy a présenté à la mairie de Cusy, le 14 avril dernier, le projet de brasserie de l'ancien hôtel-restaurant du pont de l'Abîme. Une convention entre l'État, la Croix Rouge et la mairie de Gruffy a été signée. Les locaux mis à la disposition de la Croix-Rouge française vont accueillir des réfugiés pour leur insertion, avec la création dans ce lieu d'une brasserie pédagogique.

Le programme consiste à accompagner sur neuf mois (entre mars et novembre) huit à douze stagiaires âgés de dix-huit à trente ans qui sont originaires du Soudan, de l'Afghanistan, et de l'Érythrée. Ils sont bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI). Une formation à la langue française leur est proposée au départ et, dans un deuxième temps, une formation professionnelle en restauration. Actuellement, huit jeunes sont hébergés depuis début mars dans ces locaux. Ils ont débuté le programme de formation sur Annecy. Ils participeront ensuite à la brasserie solidaire de la Croix Rouge qui doit ouvrir cet été (suivant les conditions sanitaires) pour accueillir les touristes. La Croix Rouge souhaite promouvoir l'intégration à la vie locale par des moments de partage entre les stagiaires et les habitants.

Vous pouvez donc croiser certains de ces jeunes à Cusy pendant qu'ils viennent effectuer leurs achats personnels ou leurs courses alimentaires... Ils auront peut-être besoin de votre aide. Merci à vous tous.



L'Espace Citoyen

Une nouvelle rubrique a fait son apparition sur notre site web : « L'espace citoyen » un sous-menu de « Vie quotidienne ».

Une nouvelle page sur laquelle vous trouverez, en téléchargement, les lettres d'informations élaborées par les membres de l'Espace Citoyen, conseil de développement du Grand Annecy. Il s'agit de notre instance de concertation obligatoire, composée de plus de 150 habitants issus de tout le territoire de l'agglomération.

Vous aurez ainsi une information régulière sur les activités de cette instance.

PLUS D'INFOS : <http://www.cusy.fr/fr/information/112717/l-espace-citoyen>

Plan Climat Air Énergie Territorial

Le Grand Annecy s'engage... En 2015, la COP 21 ou les accords de Paris sur le climat est le premier accord universel contraignant signé à Paris le 12 décembre 2015 et ratifié par 183 états. Entrée en vigueur le 4 novembre 2016, il a pour objectif de contenir le réchauffement climatique sous les 2° C en s'efforçant de limiter la hausse des températures à 1,5° C. Pour ce faire, le Grand Annecy propose de nombreuses opérations dont :

- Fonds air entreprise et les chantiers air pur : action du PCAET* (plan climat-air-énergie territorial).
- Objectif : accompagner des entreprises pour l'amélioration de la qualité de l'air (hors véhicules).
- Description : pour toute entreprise située sur une des communes du Grand Annecy : quelque soit sa taille.
- Changement de système de chauffage pour une ENR* (énergies renouvelables), remplacement de matériels thermiques par des systèmes électriques, système de captage des polluants. Études préalables et tout autre projet permettant de réduire les émissions allant au-delà de la mise en conformité.
- Financement : soutien à hauteur de 40 à 60 % des investissements.
- Modalités : remplir le dossier de demande d'aire disponible sur www.grandannecy.fr.
- Contact : Émilie Belot, service climat air énergie, ebelot@grandannecy.fr, 04 50 63 49 74

* PCAET : Plan climat-air-énergie territorial : Un plan climat-air-énergie territorial, remplace depuis le 28 juin 2016 l'ancien plan climat-énergie territorial en y intégrant les enjeux de la qualité de l'air en France.

* ENR : Les énergies renouvelables sont des sources d'énergie dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain.

L'APE élémentaire et son marché aux fleurs

L'Association des Parents d'Élèves de l'école élémentaire de Cusy tient à remercier les personnes ayant contribué au très bon déroulement du marché aux fleurs que nous avons organisé le 1^{er} mai dernier.

La météo n'était pourtant pas très favorable, mais nous avons réussi à réaliser les ventes à la hauteur de nos espérances. Merci à tous pour votre participation !

Grâce aux nombreuses actions de l'APE et à votre participation, les recettes permettent aux enfants de l'école primaire de réaliser les différentes sorties sportives et culturelles avec leurs classes tout au long de l'année. Nous vous donnons rendez-vous le 29 avril 2022 pour notre prochain marché.



Cusy Judo dans une belle dynamique

Malgré cette crise sanitaire, le club Cusy Judo, avant ce coup d'arrêt total sur la discipline, était dans une belle dynamique de résultat tant au niveau compétition qu'en passage de grade. Voici ci-dessous les principaux acteurs de cette saison 2019 / 2020, qui ont représenté la commune de Cusy dans différentes manifestations.

- Une vingtaine de podium de nos petits judokas lors du tournoi poussins et mini-poussins de Rumilly le 18 janvier 2020.
- Mr Chastel Éliot : champion de Savoie, 5^e au championnat demi-finale France 1^{re} Division à Montélimar.
- Mrs Corneille Alexandre et Matthieu : réussite en février 2020 à Orange de tous les examens pratiques et techniques pour l'accession à la ceinture noire.
- Mr Petit Antonin : le 30 novembre 2019, Antonin devient la nouvelle et dernière ceinture noire du club qui lui est remis le 20 décembre 2019 lors du tournoi annuel du club.
- Mr Lasal Valentin : en novembre 2020 obtention de son diplôme « CQP MAM ». Diplôme qui permet de devenir professionnel de la discipline et officiellement deuxième moniteur de Judo de Cusy.
- Le club a organisé une très belle remise de grades et récompenses le 3 juillet 2020 en extérieur. Tous les judokas ont reçu leurs diplômes et nouvelles ceintures accompagnées de petits cadeaux offerts par le club.
- Enfin, cette fin d'année 2020 a été marquée par le décès brutal et soudain de notre judoka Amiel Maury qui nous a tous affectés. Amiel avait commencé la formation pour devenir ceinture noire. Par conséquent, en accord avec les moniteurs du club et le comité directeur, le club lui a rendu un dernier hommage ainsi qu'à sa famille en lui décernant symboliquement, à titre posthume, le grade de ceinture noire.

Soulignons que, en 2020, plusieurs élèves ont commencé leur « chemin » vers l'accession au « 1^{er} Dan », ce qui laisse entrevoir dès la reprise, une pluie de nouvelles ceintures noires au sein du club dès la saison prochaine.

Si, vous aussi, vous voulez rejoindre le club Cusy Judo et contribuer à l'ambiance conviviale et chaleureuse du club, tout en voulant apprendre et évoluer à votre rythme dans la discipline, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du club pour avoir tous les renseignements pratiques.

PLUS D'INFOS : <http://www.cusyjudojujitsu.com/>



Nouvelle association : Les Éloquents

Durant notre scolarité, nous sommes éduqués à la lecture, l'écriture et le calcul. Quant à l'oralité, elle se résume presque uniquement à l'exercice de la récitation. Nous ne sommes pas formés à défendre nos opinions, gérer nos émotions et convaincre.

Pour autant, l'oralité n'a jamais pris autant de place dans nos vies professionnelles (visio, webinaire, animation de réunion, grand oral, entretien, formation, développement des réseaux, négociation, recherche d'emploi...), et nous ne sommes pas tous égaux face à cet exercice. Il est donc indispensable d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la prise de parole pour la rendre plus naturelle, efficace et percutante. L'Association « Les Éloquents » vient de se créer, et va mettre en place plusieurs stages d'éloquence (public visé : les particuliers, les professionnels, les étudiants et les timides !) qui se clôtureront par un concours d'éloquence. Nous prévoyons systématiquement un prix féminin : il nous semble incontournable de valoriser les talents féminins afin de réduire les inégalités hommes / femmes. Osez affronter vos peurs, nous sommes là, en toute bienveillance, pour vous donner la sécurité nécessaire. Et ô magie, vous allez pouvoir envisager sereinement vos prochaines prises de parole en public !

à vos agendas...

(sous réserve de l'évolution des normes sanitaires)

SAMEDI 19 JUIN

Fête de la musique

Lieu : centre de Cusy / Horaires : à partir de 18 h

Organisateur : Commission culture de la Mairie

DIMANCHE 20 JUIN

Élections régionales et départementales

Lieu : foyer communal (bureaux 1 et 2) / Horaires : 8 h - 18 h

Organisateur : Mairie

DIMANCHE 27 JUIN

Élections régionales et départementales

Lieu : foyer communal (bureaux 1 et 2) / Horaires : 8 h - 18 h

Organisateur : Mairie

SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 JUILLET

Fête de l'été

Lieu : salle des fêtes / Horaires : samedi à partir de 17 h, dimanche à partir de 16 h / Organisateur : Cusy fêtes et Ubac cinéma

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Après-midi multisports pour les jeunes de 7 à 12 ans (report le 18 en cas de pluie)

Lieu : stade Robert Bogey / Horaires : de 14 h à 17 h

Organisateur : Commission jeunesse et CCAS de la Mairie

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

Tournoi pour les 13 à 99 ans (équipes de Cusy) (report le 19 en cas de pluie)

Lieu : stade Robert Bogey / Horaires : de 9 h à 17 h

Organisateur : Commission jeunesse et CCAS de la Mairie

DU 1^{er} AVRIL AU 12 SEPTEMBRE

Concours photo (thème : la joie)

Infos : www.cusy.fr / Organisateur : Commission culture

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

Pièce de théâtre « Les uns chez les autres »

(pièce humoristique de Alan Ayckbourn)

Lieu : foyer communal / Horaires : 20 h

Organisateur : le comité de gestion du foyer communal

DIMANCHE 3 OCTOBRE

Foire d'Automne

Lieu : foyer communal / Horaires : de 8 h à 18 h

Organisateur : Cusy Fêtes

Cusy Infos : bulletin gratuit édité par la commune de Cusy - Mairie de Cusy - 74540 Cusy

Responsable de la publication : Patricia Mermoz • **Responsable de la rédaction** : Pascale Grillet

Rédaction et relecture : les membres de la Commission communication, culture, économie locale

Conception graphique et impression : Nicolas Vincent

Crédits photos : mairie de Cusy, Christian Mathieu, Nicolas Vincent. Pour toute utilisation, reproduction ou commercialisation de photos, demande à faire en mairie qui transmettra à l'auteur • **Tirage** : 850 exemplaires • **Parution** : juin 2021

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.

